

Description

L'HPJA est une structure médicale psychiatrique d'accueil de jour. Il est partie intégrante de l'Unité de psychiatrie pour adultes du Centre médico-psychologique (CMP) de la République et Canton du Jura.

Il est situé au cœur de la ville de Delémont, favorisant une intégration sociale.

Il a pour mission de soigner et de soulager la souffrance des patients, en proposant une structure intermédiaire de soins entre l'hospitalier et l'ambulatoire, et complémentaire à ceux-ci.

Il complète l'offre de soins existante en proposant des soins intensifs ambulatoires, une alternative à l'hospitalisation ou des soins posthospitaliers.

A qui s'adresse cette institution?

Aux personnes souffrant d'un trouble psychiatrique en situation aiguë ou de crise et ne nécessitant pas ou plus une hospitalisation à plein temps.

Qui travaille à l'HPJA?

Une équipe pluridisciplinaire (médecin, psychologue, infirmier, ergothérapeute, animateur) veille à une prise en charge globale et bienveillante du patient.



Accueil

L'accueil se fait à temps partiel, de jour, dans un cadre rassurant. Il favorise une structuration des activités journalières tout en permettant une vie à domicile le soir et les fins de semaine.

Prestations

Traitements psychiatriques et psychothérapeutiques intensifs et multidisciplinaires, notamment :

- entretiens médico-psychiatriques
- adaptation du traitement médicamenteux
- entretiens infirmiers
- psychothérapie individuelle et de groupe
- ergothérapie
- entretiens avec les proches et le réseau

Activités favorisant une intégration sociale et la reprise d'activités après une hospitalisation ou un arrêt de travail.

Un plan de traitement personnalisé est élaboré avec le patient. Celui-ci se base sur les besoins et moyens du patient, et sur le programme hebdomadaire d'activités thérapeutiques de l'HPJA.

Admission

La demande d'admission est faite ou validée par un médecin. Les documents d'admission doivent renseigner sur le trouble psychiatrique que présente le patient, le motif de la demande et le traitement en cours et/ou proposé (formulaire d'admission à disposition).

Au début du séjour, une présence minimale de 3 jours par semaine est demandée.

Pratique

L'accueil des patients est assuré de manière continue du lundi au vendredi de 9h à 16h. La durée d'un séjour est de 2 mois au plus.

Les prestations dispensées par l'hôpital de jour sont remboursées par l'assurance de base.

Coordonnées

Hôpital psychiatrique de jour
pour adultes (HPJA)
Place de l'Eglise 2
2800 Delémont

tél 032 420 97 40
fax 032 420 97 41
courriel hpja@jura.ch

www.jura.ch/hpja

Hôpital psychiatrique de jour pour adultes

JURA  **CH**

RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SANTÉ

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

**CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE
POUR ADULTES - CMPA**

Graphisme
Colline Charmillot 2019